

SE-Unsa de l'académie de Poitiers  
52 Rue Jean Jaurès  
BP 90276  
86007 POITIERS CEDEX

Poitiers, le lundi 16 novembre 20

À Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers,

Objet : demande d'équipement informatique et téléphonique des personnels de vie scolaire

Madame la Rectrice,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour attirer votre attention sur la situation des CPE et des AED concernant leur équipement.

En effet, pendant le confinement du printemps dernier, ces personnels ont souvent utilisé leur propre matériel, notamment ordinateurs et téléphones pour rester en contact avec les élèves, les familles et leur établissement et suivre les décrocheurs. Dans la précipitation de la crise sanitaire du printemps, les CPE et les AED ont tous accepté des conditions matérielles et des conditions de travail dégradées pour remplir leurs missions visant la réussite des élèves.

Aujourd'hui, au regard de la situation évolutive du contexte sanitaire, il est nécessaire d'anticiper pour ne pas revivre les éventuels travers rencontrés. Le SE-Unsa demande à ce que l'employeur équipe tous les CPE et tous les AED d'un ordinateur portable et d'un téléphone mobile, afin qu'ils puissent si nécessaire télétravailler et exercer leurs missions de façon adéquate, sereine et qualitative.

Par ailleurs, le SE-Unsa demande également au ministère d'élargir le bénéfice de la prime d'équipement de 150€ aux CPE et aux AED.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice en notre attachement au service public d'éducation.

Perrine PROST  
Secrétaire Académique du SE-Unsa

